

Image not found or type unknown



Autorisation de travail à un étranger dans la fonction publique

Par **CueAuBeat**, le **22/11/2011** à **21:55**

Bonjour,
Je souhaitais savoir si un roumain marié à une française disposant d'un récépissé de demande de carte de séjour l'autorisant à travailler peut - il travailler comme contractuel dans la fonction publique territoriale et si oui peut - il exercer tous les métiers? Merci de vos réponses :)